

POSTULAT URGENT

Auteur Thomas BIRBAUM, PLR, Yannick RUPPEN, PDCB, François PELLOUCHOUD, UDC, et Aron Pfammatter, CVPO

Objet Coronavirus et travailleurs indépendants: vers une crise sans précédent

Date 08/03/2020

Numéro 2020.03.016

Actualité de l'événement

Les mesures prises ces derniers jours pour endiguer la propagation du Coronavirus ont des répercussions économiques très sévères pour les travailleurs concernés.

Imprévisibilité

Personne ne pouvait prédire l'épidémie, ni les mesures prises pour l'endiguer. C'est un évènement sans précédent.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Sans soutien cantonal urgent, les travailleurs indépendants concernés n'auront aucun revenu pour les mois prochains.

Les mesures administratives prises par les autorités pour lutter contre la propagation du Coronavirus sont sans précédent dans l'histoire de notre pays. Elles ont des conséquences économiques immédiates pour certains pans de l'économie cantonale. Evènementiel, restauration, tourisme, etc. Les acteurs économiques actifs dans ces branches subissent immédiatement les conséquences de ces mesures : annulation, chute des commandes, fuite de la clientèle, etc.

Les sociétés peuvent bénéficier des indemnités pour réduction de l'horaire de travail via l'assurance-chômage, ce qui permet de protéger leurs salariés. En revanche, les travailleurs indépendants n'ont pas cette possibilité. Ainsi ceux-ci subissent, avec cette crise, une disparition quasi immédiate et soudaine de leurs revenus pour les mois prochains. Nous ne pouvons pas simplement leur dire de faire preuve de résilience, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur leur quotidien. Cette situation dramatique ne peut pas être tolérée sans rien faire.

Conclusion

Les signataires demandent au Conseil d'Etat de prendre toutes les mesures en sa compétence pour aider les indépendants des secteurs économiques menacés à traverser cette crise économique.